

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 394-CA-6017**

concernant l'adoption du *Règlement général*

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-quatorzième réunion tenue le lundi 24 octobre 2016 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le *Règlement de régie interne et procédure de délibérations des instances statutaires*;

**ATTENDU** que ledit règlement a été adopté par le conseil d'administration en 1976 et qu'il a fait l'objet de plusieurs modifications, dont la plus récente a été effectuée le 5 mars 2007;

**ATTENDU** la nécessité de réviser ce règlement afin de l'actualiser et de le rendre plus précis;

**ATTENDU** la session de travail du conseil d'administration, le 22 mars 2014, sur le projet de *Règlement général*;

**ATTENDU** que le projet de *Règlement général* a été soumis par le secrétaire général à la consultation, du 16 avril au 30 mai 2014, auprès des groupes suivants, soit :

- Le Syndicat des professeures et professeurs de l'UQO;
- Le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQO;
- Le Syndicat du groupe professionnel de l'UQO;
- Le Syndicat du groupe de soutien de l'UQO;
- Le Syndicat des étudiantes et étudiants salariés(e) de l'UQO;
- L'Association générale des étudiants de l'UQO;
- L'Association des cadres;
- L'Association du personnel administratif.

**ATTENDU** que les avis reçus suite à ladite consultation ont été transmis intégralement aux membres de la commission des études lors de la 320<sup>e</sup> réunion tenue le 9 octobre 2014 et ajournée au 27 novembre 2014;

**ATTENDU** que la commission des études a convenu de façon unanime, lors de sa 320<sup>e</sup> réunion, de poursuivre l'étude du projet de *Règlement général* lors de sessions de travail de la commission des études;

**ATTENDU** la tenue de quatre (4) sessions de travail de la commission des études sur le projet de *Règlement général*, soit le 17 mars 2015, le 28 avril 2015, le 19 mai 2015 et le 16 juin 2015;

**ATTENDU** les discussions tenues lors de la 330<sup>e</sup> réunion régulière de la commission des études, le 28 janvier 2016;

**ATTENDU** la résolution 336-CE-2597 concernant l'avis favorable de la commission des études à l'égard du projet de *Règlement général*;

**ATTENDU** le projet de *Règlement général*, lequel tient compte des commentaires de la consultation, des travaux de la commission des études et des personnes consultées;

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 394-CA-6017**

concernant l'adoption du *Règlement général*

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-quatorzième réunion tenue le lundi 24 octobre 2016 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition madame Lyse Ricard, appuyée par monsieur Claude Chénier,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le *Règlement général*;

**DE CONVENIR** que le *Règlement général* entrera en vigueur à compter du 25 octobre 2016.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 394-CA-6018**

concernant l'approbation du Plan stratégique 2016-2010 de l'UQO

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-quatorzième réunion tenue le lundi 24 octobre 2016 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'exercice de planification stratégique 2016-2020 de l'Université du Québec en Outaouais entrepris au printemps 2015;

**ATTENDU** l'adoption du processus d'élaboration du plan stratégique 2016-2020 de l'Université du Québec en Outaouais par le conseil d'administration à sa réunion du 28 septembre 2015 (résolution 386-CA-5872);

**ATTENDU** les travaux réalisés par le comité de coordination et le comité de pilotage chargés de superviser l'élaboration de la planification stratégique ainsi que l'identification des projets prioritaires, en collaboration avec le comité d'évaluation des projets;

**ATTENDU** la tenue de six sessions d'information, tant auprès de la communauté interne que des partenaires de l'Outaouais et des Laurentides, portant sur le Plan stratégique proposé et les projets prioritaires retenus;

**ATTENDU** que l'UQO doit être en mesure de rendre compte, une fois mise en place, de la réalisation de sa planification stratégique et de sa capacité à réaliser les projets prioritaires identifiés;

**ATTENDU** la formation d'un comité de gestion des projets chargé de coordonner la mise en œuvre des projets et de rendre des comptes sur la réalisation desdits projets;

**ATTENDU** que la commission des études a donné un avis favorable sur le plan stratégique et les projets proposés (résolution 336-CE-2598);

**ATTENDU** la recommandation du recteur et les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par madame Lyse Ricard,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le Plan stratégique 2016-2020 de l'UQO;

**DE MANDATER** la direction de l'UQO pour voir à la mise en œuvre des projets du Plan stratégique 2016-2020.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 394-CA-6019**

concernant l'engagement et l'affectation d'une doyenne de la recherche

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-quatorzième réunion tenue le lundi 24 octobre 2016 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la vacance du poste de doyenne ou doyen de la recherche;

**ATTENDU** le *Règlement relatif à la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, de vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides, de doyen des études et de doyen de la recherche*;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection;

**ATTENDU** la consultation effectuée par le secrétaire général;

**ATTENDU** la recommandation de la commission des études;

**ATTENDU** le chapitre 6 « Contrat d'engagement » du Protocole établissant les conditions de travail du personnel cadre de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** les explications et la recommandation de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Shawn Goodman, appuyée par monsieur Claude Chénier,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ENGAGER** madame Charmain Levy à titre de cadre à l'Université du Québec en Outaouais pour un premier contrat de deux ans débutant le 14 novembre 2016;

**D'AFPECTER** madame Charmain Levy au poste de doyenne de la recherche;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'engagement et à l'affectation de madame Charmain Levy.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 394-CA-6020**

concernant la mise à jour et la priorisation des projets du Plan décennal d'investissements universitaires 2017-2027

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-quatorzième réunion tenue le lundi 24 octobre 2016 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'obligation de l'Université de transmettre son Plan décennal d'investissements universitaires (PDIU) à la Direction générale des infrastructures de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et au Bureau de la gestion des projets d'infrastructure du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) pour être conforme à la loi et au règlement sur les investissements universitaires;

**ATTENDU** que le PDIU se veut un exercice de planification et de priorisation des investissements pour le MEES et le MESI;

**ATTENDU** que le PDIU n'est pas considéré par le MEES et le MESI comme une demande de financement;

**ATTENDU** que le PDIU 2017-2027 doit être appuyé par une résolution du conseil d'administration;

**ATTENDU** la présentation et les explications du recteur et du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** la recommandation du recteur et celle du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par madame Louise Briand,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le Plan décennal d'investissements universitaires 2017-2027 de l'Université du Québec en Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 394-CA-6021**

concernant la suspension des admissions au programme court de premier cycle sur l'évaluation des amétropies et des fonctions visuelles (0829)

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-quatorzième réunion tenue le lundi 24 octobre 2016 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** que la mise en œuvre du programme nécessite la collaboration étroite de l'Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec;

**ATTENDU** la résolution 164-MSS-070916-03 du conseil de module des sciences de la santé;

**ATTENDU** la résolution 336-CE-2586 de la commission des études du 6 octobre 2016 recommandant la suspension des admissions au programme court de premier cycle sur l'évaluation des amétropies et des fonctions visuelles (0829);

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Shawn Goodman, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la suspension des admissions au programme court de premier cycle sur l'évaluation des amétropies et des fonctions visuelles (0829), et ce, à compter du trimestre d'automne 2016 et jusqu'à nouvel ordre;

**DE MANDATER** la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche de rouvrir les admissions au programme lorsque la situation politique au sein de l'Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec sera plus propice au développement d'une telle collaboration.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 394-CA-6022**

concernant l'ouverture des admissions à la maîtrise en administration des affaires (1522, 1523 et 1524), au trimestre d'hiver, au campus de Gatineau et au campus de Saint-Jérôme, à temps complet et à temps partiel, à partir du trimestre d'hiver 2017

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-quatorzième réunion tenue le lundi 24 octobre 2016 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le nombre important de demandes d'admission à l'automne 2016 (127 à Gatineau et 44 à Saint-Jérôme);

**ATTENDU** la demande manifeste de la part de candidats pour une admission au trimestre d'hiver;

**ATTENDU** la résolution 01-22-09-2016 du comité de programme de deuxième cycle en administration des affaires exprimant sa volonté d'ouvrir les admissions au trimestre d'hiver en vue de mieux répartir la charge de travail administratif sur l'année;

**ATTENDU** que la structure actuelle du programme permettrait l'insertion de nouveaux étudiants dans les activités déjà projetées pour l'hiver 2017, sans dédoublements ni ajouts de cours;

**ATTENDU** qu'il faut un nombre suffisant d'étudiants pour supporter une offre de cours viable dans trois concentrations;

**ATTENDU** la résolution 336-CE-2589 de la commission des études du 6 octobre 2016 recommandant l'ouverture des admissions à la maîtrise en administration des affaires (1522, 1523 et 1524), au trimestre d'hiver, au campus de Gatineau et au campus de Saint-Jérôme, à temps complet et à temps partiel, à partir du trimestre d'hiver 2017;

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Shawn Goodman, appuyée par monsieur Jean-Christophe Chartrand-Gauthier,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'ouverture des admissions à la maîtrise en administration des affaires (1522, 1523 et 1524), au trimestre d'hiver, au campus de Gatineau et au campus de Saint-Jérôme, à temps complet et à temps partiel, à partir du trimestre d'hiver 2017.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 394-CA-6023**

concernant la nomination d'un (1) membre au comité d'éthique de la recherche

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-quatorzième réunion tenue le lundi 24 octobre 2016 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** que l'article 6 de *la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* prévoit que les membres du CER sont nommés par le conseil d'administration pour un mandat de trois (3) ans renouvelable, sauf pour les étudiants qui sont nommés pour un (1) an;

**ATTENDU** l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs entre le 19 août et le 16 septembre 2016 ainsi qu'un rappel au même effet le 7 septembre 2016, pour la nomination d'une (1) personne connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du comité;

**ATTENDU** les formulaires de mise en candidature reçus au secrétariat général;

**ATTENDU** la résolution du comité d'éthique de la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Louise Briand, appuyée par monsieur Claude Chénier,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** madame Guylaine Chabot, professeure au Département des sciences infirmières, membre du comité d'éthique de la recherche à titre de membre connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche pour un mandat de trois (3) ans, soit du 25 octobre 2016 au 30 septembre 2019.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général



## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 394-CA-6024**

concernant la désignation d'un observateur régulier au conseil d'administration

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-quatorzième réunion tenue le lundi 24 octobre 2016 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** que la composition du conseil d'administration de l'Université est régie par la *Loi sur l'Université du Québec* ainsi que par le *Règlement de régie interne et procédure de délibérations des instances statutaires* de l'Université;

**ATTENDU** l'article 2.14 dudit règlement qui permet à une instance statutaire de l'Université d'autoriser, suivant les modalités qu'elle détermine, la présence d'observateurs réguliers;

**ATTENDU** l'interdépendance de l'UQO et de la Fondation et l'importance pour cette dernière d'avoir une connaissance approfondie de l'Université et d'être au fait de toute information pouvant contribuer à la promotion de l'UQO;

**ATTENDU** la recommandation du recteur et de la présidente;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'AUTORISER** la présence aux séances du conseil d'administration, à titre d'observateur régulier avec droit de parole, mais sans droit de vote, de monsieur Jacques Giroux, directeur général de la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général